



Je suis divorcée et désire repartir dans mon pays d'origine avec

Par **labtec91**, le **21/05/2008** à **13:12**

je suis divorcée et un petit garçon de 5 ans le papa congolais et moi italienne
mon fils est né en France et déclare de nationalité italienne.

j'ai la garde de notre enfant et le papa un droit de visite un week-end sur 2

j'ai le désir de repartir vivre avec mon fils en Italie

1 puis-je le faire

2 sous quelles conditions

3 le papa doit-il donner son accord et sous quelle forme

Merci de me répondre.